



Registre canadien des remplacements articulaires

Évaluation des incidences
sur la vie privée

Mars 2021



Canadian
d'information sur la santé

Canadian
Information

Table des matières

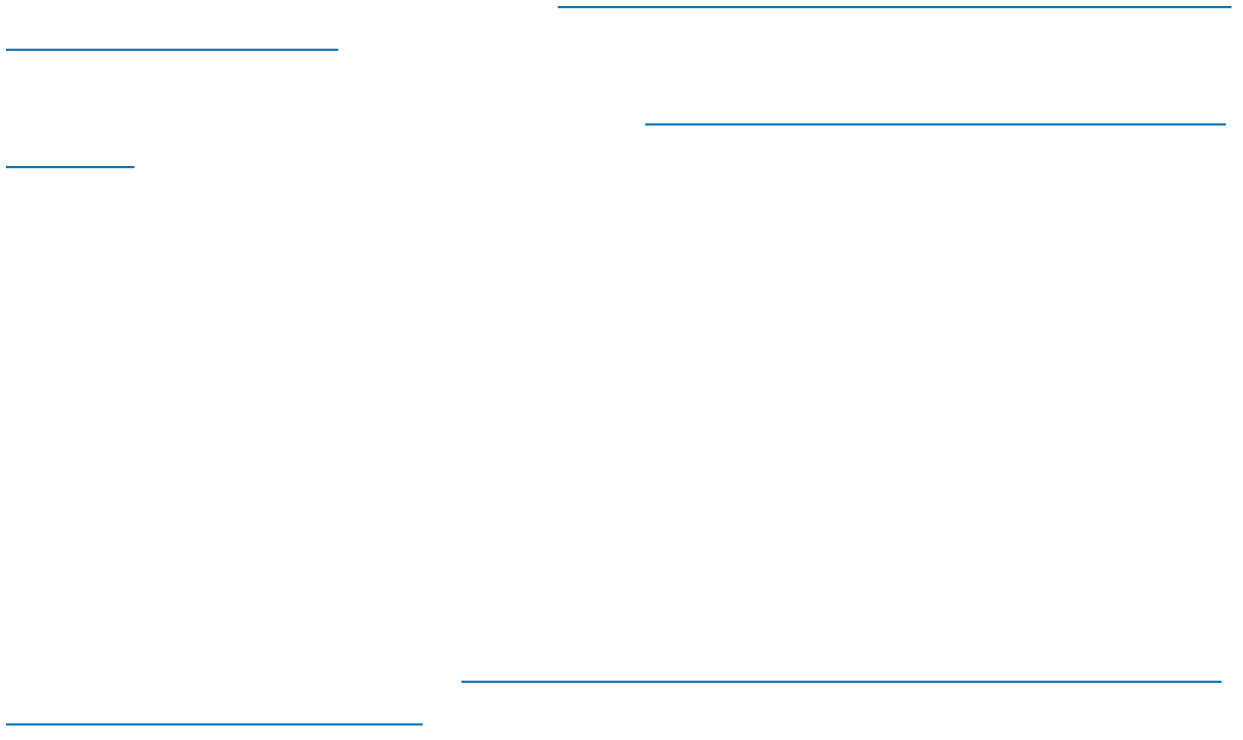
la santé et modification de ceux-ci

Le Registre canadien des remplacements articulaires en bref

de groupes de travail temporaires (p. ex. le groupe de travail scientifique).

de la Santé à l'aide du système de soumission de fichiers électroniques du RCRA ou,





2 Contexte

2.1 Aperçu du RCRA

du genou initiales et de reprise aux fins d'amélioration des soins dispensés aux patients

et d'organismes non gouvernementaux (p. ex. l'Association canadienne des infirmières et infirmiers en orthopédie et la Société de l'arthrite). La déclaration au RCRA, volontaire au

Permettre à l'ICIS de travailler avec les provinces et territoires afin que le !

2.2 Collecte de données

Profil démographique du patient;

Renseignements sur la prothèse, y compris les identificateurs de

Identificateurs de l'établissement de santé

Le RCRA recueille les identificateurs de l'établissement de santé suivants :

2.3 Gestion de l'accès, soumission des données et cheminement des données

système de fichiers électroniques ou encore par le biais de la BDCP. La _____

du fournisseur autorisé sont soumises directement à l'ICIS au moyen de fichiers ASCII

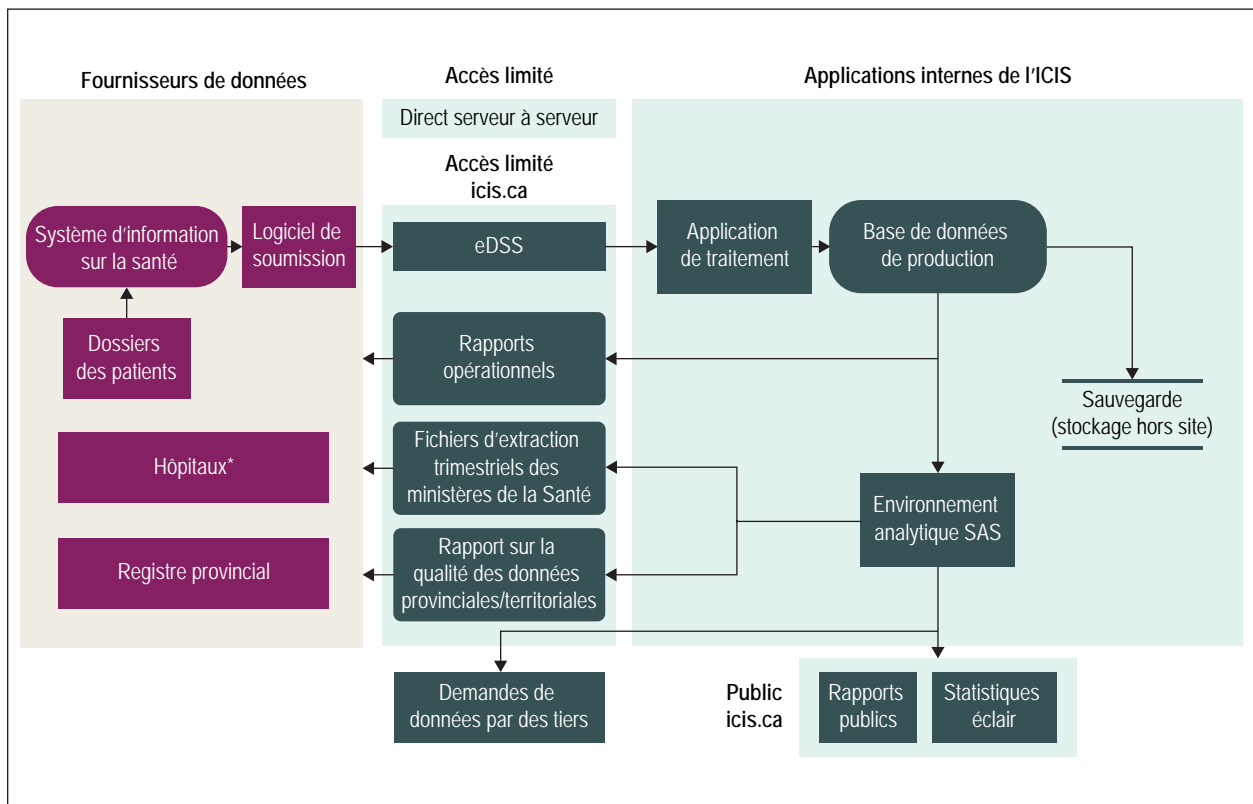
Les fournisseurs de données du RCRA, une fois authentifiés dans le SGA, peuvent ouvrir

incohérences par rapport aux spécifications énoncées dans le [Manuel du fichier minimal du RCRA](#) et la trousse de spécifications à l'intention des fournisseurs. L

Cheminement des données

(voir la figure).

Figure Aperçu du cheminement des données du RCRA



Remarque

3.2 Textes législatifs et juridiques régissant les données d'RCRA

Généralités

3.6 Quatrième principe: Restriction de la collecte de renseignements personnels sur la santé

L'ICIS veille à respecter le principe de la minimisation des données. En vertu des articles 1 et 2 de sa [Politique de respect de la vie privée, 2010](#), l'ICIS ne recueille des fournisseurs de données que les renseignements raisonnablement nécessaires pour les besoins du système d'évaluation ou de surveillance des systèmes de santé.

Conformément à ce principe, le RCRA ne recueille que les renseignements nécessaires à la réalisation des objectifs du RCRA, comme le précise la [section 3.4](#).

En 2012, le RCRA a été élaboré en collaboration avec le Comité consultatif du RCRA en vertu des normes formulées par l'International Society of Arthroplasty Registries (ISAR).

Depuis 2018-2019, les données du RCRA sur les prothèses de la hanche et du genou peuvent être soumises à la BDCP ou au RCRA. Puisque le nom des patients n'est pas recueilli dans la BDCP, le RCRA cessera de recueillir cette information à compter de 2021-2022. L'accès aux données rétrospectives du RCRA contenant le nom des patients est régi par l'article 10 des procédures et de la politique de respect de la vie privée de 2010 de l'ICIS.

3.7 Cinquième principe Restriction de l'utilisation, de la divulgation et de la conservation des renseignements personnels sur la santé

Restriction de l'utilisation

Clients

L'ICIS restreint l'utilisation des données du RCRA aux objectifs autorisés décrits à la [section 3.4](#). Cela comprend les analyses comparatives à l'échelle des provinces et territoires ainsi que d'une province ou d'un territoire à l'autre, les analyses des tendances visant à évaluer ou à surveiller l'incidence de tout changement en matière de politiques,

ICIS

données, la production de statistiques et de fichiers de données, ainsi que la réalisation de rapports, sont tenus de garantir la confidentialité au moment de leur embauche, et sont ensuite tenus de renouveler chaque

l'ICIS. Cet environnement distinct et sécurisé sert au stockage des fichiers de données pour usage général et d'autres fichiers de données analytiques, où le personnel peut effectuer des analyses et en stocker les résultats. Les fichiers de données pour usage général sont des fichiers prétraités conçus expressément pour les besoins d'analyse des utilisateurs

(p. ex. les numéros d'assurance maladie non chiffrés) et les variables pouvant compromettre

âge est ajoutée).

vérifiables et autorisées, conformément à l'article 10 des procédures et de la politique de

d'une vérification annuelle qui permet de confirmer que les employés accèdent aux données
_____ explique comment les différentes mesures

Norme de couplage de données sur les clients

En 2015, l'ICIS a adopté une norme de couplage de données sur les clients à l'échelle de l'organisme. Cette norme régit le couplage des enregistrements qui ont été créés depuis 2010-2011 et qui contiennent les éléments de données suivants : numéro d'assurance

P D O D G L H F K L ‡ U p H W S U R Y L Q F H R X W H U U L W R L U H D \ D Q W p P L V O
enregistrements qui ne satisfont pas à ces critères sont régis par un mécanisme de couplage
G p † Q L D X F D V S D U F D V

Destruction des données couplées

L'article 28 de la Politique de respect de la vie privée, 2010 G H O ¶ , & , 6 G p † Q L W O ¶ H [L J H Q
laquelle l'ICIS doit détruire les renseignements personnels sur la santé et les données
dépersonnalisées de façon sécuritaire, à l'aide de goH [L J H Q F H V H O R Q

Politique de respect de la vie privée, 2010

ou à d'autres fins inscrites dans son mandat (p. ex. la gestion des services de santé et de la santé de la population, qui comprend la planification, l'évaluation et l'affectation des

Demandes de données par des tiers

respect de la vie privée, 2010

à son mandat et à ses fonctions de base, et s'efforce de divulguer les données dans le plus

agrégées ne sont pas suffisamment détaillées pour les besoins définis, l'ICIS peut décider,

Politique de

n'utiliser les données qu'aux fins précisées. Toutes les ententes de protection des données confidentialité des données au niveau de l'enregistrement et qu'ils ne doivent pas divulguer

le droit de l'ICIS à procéder à des vérifications;

L'ICIS diffuse des fichiers de données aux demandeurs tiers en conformité avec sa *norme sur le transfert sécuritaire de l'information* (c.-à-d. à l'aide de son outil de diffusion des données). Le RCRA utilise l'outil de diffusion des données pour effectuer des transmissions unilatérales

Restriction de la conservation

pour la réalisation des fns déterminées.

sécurisée *norme de destruction de l'information* *politique de destruction*

3.8 Sixième principe: Exactitude des renseignements personnels sur la santé

de l'ICIS *Cadre de la qualité de l'information*

3.9 Septième principe: Mesures de protection des renseignements personnels sur la santé

Cadre de respect de la vie privée et de sécurité de l'ICIS

Cadre de respect de la vie privée et de sécurité visant à offrir une

Sécurité des systèmes

électronique jusqu'à l'étape du chiffrement et de la destruction sécurisée. Ces politiques

l'information et de gestion des enregistrements, afin de garantir la confidentialité, l'intégrité

Les registres de contrôle et de vérification du système font partie intégrante du programme

l'ICIS utilise des données dépersonnalisées au niveau de l'enregistrement (où le numéro d'assurance maladie a été supprimé ou chiffré) pour réaliser ses analyses. Il arrive dans des

l'accès aux fichiers de données contenant des renseignements personnels sur la santé

la modification des privilèges d'accès dans les bases de données de production.

Les employés de l'ICIS sont sensibilisés à l'importance de maintenir la confidentialité des

les employés doivent confirmer qu'ils comprennent l'interdiction d'accéder à ce système

la sensibilité de l'information. Les vérifications représentent une composante importante du

Les vérifications servent entre autres à évaluer la conformité, sur le plan technique, des de sécurité et aux normes architecturales connues. Ces vérifications servent également

applications, effectués régulièrement par des tiers, constituent une composante importante du programme de vérification de l'ICIS. Toutes les recommandations issues de vérifications par

3.10 Huitième principe Transparence de la gestion des renseignements personnels sur la santé

[vie privée et de sécurité](#)

[Cadre de respect de la
Politique de respect de la vie privée, 2010](#)

3.11 Neuvième principe Accès individuel aux renseignements personnels sur la santé et modification de ceux-ci

[Politique de respect de la vie privée.](#)

[2010](#)

3.12 Dixième principe Plaintes concernant le traitement par l'ICIS des renseignements personnels sur la santé

[Politique de respect de la vie privée, 2010](#)

4 Conclusion

L'évaluation du RCRA effectuée par l'ICIS n'a relevé aucun risque lié au respect de la vie

[Politique d'évaluation des](#)

[incidences sur la vie privée](#)

Référence

[Arthroplasties de la hanche et du genou au](#)

[Canada : sommaire des statistiques annuelles du RCRA, 2018-2019](#)

